

**LES PROCHAINES REUNIONS...**  
> 8 mars, commission centrale logement  
> 9 mars, conseil de surveillance des FCP et suivi du PEE  
> 10 mars, Nègo Stress  
> 17 mars, Nègo Droit Syndical

## JOURNÉE D'ACTION DU 23 MARS...

Le sommet social du 15 février a fixé un certain nombre de rendez-vous. L'intersyndicale (CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa), a décidé de s'en saisir pour peser sur les décideurs patronaux et politiques, tant au niveau national que régional.

Il est capital, dans le contexte actuel, que les organisations syndicales recherchent les moyens de peser en commun pour donner du sens à leurs revendications afin de ne pas laisser les salariés isolés face aux conséquences de la crise. Il faut, au contraire, que l'intersyndicale parvienne à donner un débouché positif aux attentes des salariés.

C'est pour cela que CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa ont décidé d'une journée commune d'action et de mobilisation pour le 23 mars. Lors de cette journée, la CFDT mettra en avant les trois axes revendicatifs qu'elle porte au sein de l'intersyndicale depuis le début de la crise : l'emploi, le pouvoir d'achat et la vie au travail.

En arrière-plan de cette journée se profile la réforme des retraites. Plus d'un syndicat va vouloir en faire l'alpha et l'omega du 23 mars. C'est à bon compte trouver un thème fédérateur qui rassurerait tous ceux qui voudraient qu'on oublie la crise et sa cohorte de difficultés, à commencer par celles concernant l'emploi. C'est également vouloir occulter le temps du débat, pourtant indispensable à une réforme sérieuse des régimes de retraites.

**Si la CFDT veut ce temps de débat, c'est parce que rien ne remplace le temps de l'échange pour des choix partagés. C'est là une des conditions de la démocratie.**

## STRESS... LA FOIRE AUX COULEURS !



Les entreprises de plus de 1000 salariés n'ayant pas entamé de négociations sur le stress ont été (un court instant), "placardées" sur la place publique... Jeudi dernier, le gouvernement a distribué bons et mauvais points aux grandes entreprises, classées en fonction de leurs efforts de prévention du stress au travail. Selon les résultats publiés, puis retirés brusquement du site [www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr), 45% des entreprises étaient classées en rouge (elles n'ont rien entrepris ou n'ont pas répondu au questionnaire soumis par le ministère), 35% en orange (ont engagé une ou plusieurs réunions de négociations ou de discussions) et 20% en vert (ont signé un accord de fond ou de méthode). Il était prévu d'actualiser les listes chaque mois... mais sous la pression des entreprises... rouges de colère, le ministre a fait fissa pour retirer deux couleurs (liste rouge et liste orange)

Parmi les entreprises en "Orange" figurait la nôtre. Elle était mentionnée comme ayant une négociation en cours (voir tract CFDT de la première réunion).

Le Conseil d'orientation des conditions de travail examinera mercredi ces résultats ainsi qu'un rapport qui vient d'être remis au Premier ministre, soulignant la responsabilité des dirigeants et préconisant de modifier à la marge leur mode de rémunération en intégrant le niveau de santé de leurs salariés.

Dans cette foire aux couleurs, rien ne permet aujourd'hui de distinguer, parmi les "bons élèves", ceux qui s'orientent vers une remise en cause des méthodes organisationnelles et ceux qui cantonnent le stress à une approche individuelle. Souhaitons que chez Dassault Aviation notre négociation ne nous fasse pas broyer du noir !